



## PUBLIC

Chef d'exploitation et salarié agricole

Prérequis : avoir un ordinateur équipé d'internet pour réaliser le parcours à distance.



## DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
A partir du 14 novembre 2022	Durée : 2 heures	A distance
Jeudi 01 décembre 2022 et 19 janvier 2023	9h00 – 17h30	Lycée agricole SULLY, 22 Av. de l'Europe 78200 MAGNANVILLE
Vendredi 02 décembre 2022 et 06 janvier 2023	9h00 – 17h30	Chambre d'agriculture, 6 Av Pierre Richier 91150 ETAMPES
Lundi 05 décembre 2022 et 23 janvier 2023	9h00 – 17h30	Maison des services, 6 rue Lamartine 77540 ROSAY EN BRIE



## FRAIS

**Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : gratuit**

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

**Tarif autres publics : 387 €**

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPETENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, [www.ocapiat.fr](http://www.ocapiat.fr)

**Crédit d'impôt (chef d'entreprise)** : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

**Service de remplacement** : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

**Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.**

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

### Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : [formation@idf.chambagri.fr](mailto:formation@idf.chambagri.fr)



# FORMATION

3 sessions :

- 01 décembre 2022 et 19 janvier 2023 à MAGNANVILLE (78)
  - 02 décembre 2022 et 06 janvier 2023 à ETAMPES (91)
  - 05 décembre 2022 et 23 janvier 2023 à ROZAY EN BRIE (77)
- + 2 heures à distance



## PILOTER MES CULTURES AVEC MESPARELLES - FMD



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Être autonome dans la gestion de la traçabilité des pratiques, la création des documents réglementaires et l'analyse économique de leurs résultats

Intervenante : Laurence GOUSSON Conseillers spécialisés Mes Parcelles - CARidf

## **PROGRAMME :**

A distance : 2 heures

### Jour 1 :

- Se connecter à MesParcelles et identifier les différents menus
- Personnaliser l'outil
- Evaluer la qualité de la saisie, base du bon fonctionnement du logiciel
- Découper ses parcelles
- Renseigner les informations spécifiques à chaque parcelle
- Saisir, modifier et consulter ses interventions
- Vérifier la qualité de ses interventions phytosanitaires

### Jour 2 :

- Gérer son stock de début de campagne
- Gérer ses factures
- Assimiler le fonctionnement du calcul de la dose d'azote dans le module "fertilisation azotée"
- Assimiler le fonctionnement du fractionnement des apports d'azote dans le module "fertilisation azotée"
- Saisir ses intercultures
- Réaliser son cahier d'épandage
- Accéder aux éditions
- Comprendre les astuces pour gagner du temps lors du choix d'une édition

### Moyens pédagogiques:

- Vidéo / Quiz
- Exercice
- Tour de table
- Echange oral
- Démonstrations – vidéoprotection
- Etude de cas
- Mise en situation
- Questions / réponses



Pour tout renseignement supplémentaire,  
Laurence GOUSSON : 06 07 66 86 40

**Évaluations des participants**